



# La Petite Tunisienne

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1<sup>er</sup> page 10 fr. (aligné); Echos : 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX

C. C. P. 2523 S-Germain

Abonnements

Hebdomadaire

Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

## Où va l'argent ?

Longtemps la Tunisie a été un pays où le budget se bouclait avec des excédents. Il y avait, comme on dit, de l'argent dans le fond des tiroirs et nous pensons qu'il y en a encore, car le budget est une chose et les fonds de Trésorerie en sont une autre. Les signes apparents de la richesse attirent malheureusement la cupidité de tout un monde d'affairistes de tous poils comme le fromage attire les mouches qui elles-mêmes pendent les vers appelés à grouiller par la suite dans la déliquescence putride.

Nous en sommes là parce que l'on a oublié de penser que dans le pays de la « fides punicæ » où fleurit le billet de complaisance, il est bien difficile à un fonctionnaire, si intègre soit-il, de ne mettre les fonds publics qu'à la disposition directe ou indirecte des victimes de la crise. Voilà l'Etat intronisé banquier, car si le fonctionnaire s'abrite derrière des experts et des commissions, c'est encore plus mauvais puisqu'il faut toujours pour conclure qu'on tire l'argent du coffre et qu'on le distribue. Or, les hommes, qu'on les appelle experts, membres éminents de commissions arbitrales ou autres, ne tardent pas à être pris dans l'engrenage des interventions politiques et, en définitive, c'est encore plus mauvais que si l'argent était purement et simplement distribué par l'administration.

En fait, l'Etat sort de son rôle quand il s'érige en réparateur des torts et injustices subis par l'agriculture, le commerce, l'industrie; il a assez à faire pour bien gérer la chose publique, son rôle n'est pas de s'immiscer

dans la chose privée, alors que les banques mêmes qui sont spécialement outillées pour cela ne prêtent à juste titre qu'avec la plus grande circonspection.

On ne tardera pas, du reste, à voir comment ont été répartis les fonds, et sous quelles influences la distribution a été faite. La preuve que l'Etat n'est pas très fier des décisions prises, c'est que l'on se garde bien de donner la moindre publicité à ces opérations. Il ne s'agit pourtant pas d'aumônes, puisque ce sont des prêts remboursables, à plus ou moins brève échéance. Alors pourquoi ne pas le faire au grand jour ? Qu'il s'agisse de prêts, d'arrachage de vignes, de distribution de fonds de toute nature et sous toutes les formes, c'est au Journal Officiel que devrait paraître la répartition détaillée et nominative de ces ressources qui proviennent des contribuables, car c'est nous tous, les citoyens de ce pays, qui alimentons directement ou indirectement la bonne vache laitière que l'on tète goulument.

Un jour viendra où il faudra faire le bilan des dettes que l'Etat a contractées pour un but qui n'aura pas été atteint. On verra que la plupart des prêts sont irrécupérables, on verra que des vendeurs inconscients ou malhonnêtes, des prêteurs marrons, des politiciens affairistes ont seuls bien tiré leur épingle du jeu, mais derrière les commissions d'experts anonymes on ne trouvera plus de responsables et, naturellement, on passera l'éponge.

Est-ce bien cela gouverner ?

CIVIS.

### BULLETIN

#### Oui, il faut humaniser les décrets tunisiens

L'article paru dans votre numéro du 28 mai nous a valu de nombreux encouragements. Beaucoup de cheminots, pères de famille, se préoccupent, en effet, d'être mis prématurément à la retraite à 50 ans avec des enfants qui auront six à sept ans. Ceci est d'autant plus désolant que certains se sont laissés entraîner à contracter des engagements dans les habitations dites « à bon marché », patronnées par des Trésoriers publics. Il en résulte que ce qui serait la sagesse même pour ces employés, qui prennent leur retraite à un âge normal, devient une catastrophe sans précédent pour de braves gens auxquels rien ne faisait prévoir des mesures aussi déraisonnables.

Nous espérons bien qu'un moment où des caisses alimentées on ne sait trop comment, réussissent à distribuer des 700 à 800 francs pour faciliter des gens que tout le monde connaît, on sait aussi penser à de modestes serviteurs, pères de famille, non moins intéressants que ceux qui ont fait des opérations commerciales ou autres, pour le moins impuissantes. Des économies, c'est fort bien, on y souscrit de grand cœur, mais il est dangereux, dans la maison de verre où nous vivons, d'utiliser, en temps de crise, les fonds de Trésorerie à des fins qui, fatalement, fonctionnaires et employés arrivent à connaître. De l'argent il n'y en a pour personne, ou bien le peu qu'il y a ne doit pas aller à ceux qui disent que la politique de M. Peyrouton doit être continuée.

LE SEMAINE.

Voilà, entre autres, une lettre d'un collègue de notre rédacteur en chef qui serait ébloui par la jeunesse d'âge si celle-ci n'est pas pourvue de la mis au moins comme pour ses camarades les fonctionnaires :

Cher Monsieur Lacroix,

J'ai lu aujourd'hui votre article au sujet des retraites des fonctionnaires... Vous les plaignez parce qu'ils doivent ou devront se retirer à 55 ans.

Que devons-nous dire, nous les cheminots, pères de famille nombreuse également, qui avons pris des engagements avec l'Agriculture pour payer pendant 20 ans nos maisons à bon marché, et ils vont nous mettre à la porte à 50 ans ?

Pourquoi ces deux poids, ces deux mesures ? Lorsqu'il a fallu nous assimiler aux fonctionnaires pour la réduction des salaires, nous avons eu les reins suffisamment solides pour supporter de gros coups. Nous avons été durement touchés plus que les fonctionnaires et on plaint les fonctionnaires parce qu'ils devront partir à 55 ans !

Nous serions contents de partir à 55 ans; d'abord cela nous permettrait de continuer à élever nos jeunes enfants (vous voyez bien mon cas) et puis de ne pas battre la semelle.

A 55 ans un homme peut, à la rigueur, cesser de travailler, tandis qu'à 50 ans, où voulez-vous qu'il aille trouver du travail ?

Voilà, cher Monsieur Lacroix, un beau sujet pour attirer l'attention de M. le Résident Général qui, s'il le veut, arriverait à connaître la triste situation de tous les cheminots qui lui seront reconnaissants s'il veut s'intéresser à notre sort.

Veillez agréer, cher Monsieur Lacroix, mes respectueuses salutations.

Signé : X...

## Grombalia ou Peyrouton ?

Il y a quelque temps la « Dépêche » a annoncé que le Conseil Municipal de Grombalia — qui n'existe pas encore — avait demandé qu'on donne à Grombalia le nom de Peyrouton.

Aussitôt, grand émoi dans la localité, tant chez les Indigènes que chez les Français, à qui nous demandâmes de ne pas laisser faire cette substitution de nom pour les raisons que nous avons rapportées.

Mais « Tunis-Socialiste » est intervenu à son tour dans une forme telle qu'il est plus que probable que ce changement de nom n'aura pas lieu.

Pour ceux qui n'auraient pas encore lu notre confrère, voir son numéro du 17 mai dernier qui est bien tourné sans que le Cyclone puisse rien dire.

### Validation de l'élection d'E. Morinaud

Nous avons reçu ce matin de notre directeur le télégramme suivant :

« Paris, 3 juin. Suis validé. Amitiés. — E. MORINAUD. »

Cette bonne nouvelle ne nous a pas surpris, car on ne pouvait rien, absolument rien, contre la splendide réélection — d'une netteté absolue — du dévoué député de la première circonscription. Nos adversaires en sont donc une fois de plus pour leurs fraits....

.....Et leur dépit qu'a déjà traduit éloquentement l'information que voici relevée dans la presse de ce jour :

« 11<sup>e</sup> Bureau. — La validation de M. Morinaud (Constantine) est proposée, « contrairement à l'avis du rapporteur... » qui... A DEMISSIONNE !!! »

(« Le Républicain. »)

## A mon ami Lacroix

Nous avons reçu par l'« Argus de la Presse » cet article de notre bon confrère et ami Raoul-Benoît, le vaillant directeur de la « Tribune de Sfax », que nous ne saurions laisser passer sans le reproduire, bien que rétrospectif, puisque aussi bien les déportés sont tous rentrés dans leurs foyers, même Slim Dziri, que nous ne sachions pas avoir jamais été l'adversaire du protectorat, et c'est même lui qui a demandé la cravate de commandeur de la Légion d'honneur pour M. Peyrouton lors de sa mission à Paris et en Belgique. Alors pourquoi l'avoir exilé seul à Djérba, puisque le Bey avait pardonné ?

\*\*

« Mais non, mon cher Lacroix, je ne suis pas l'ennemi d'une amnistie générale dont bénéficieraient les « déportés » de Bordj-Leboeuf !

« Les sanctions, voyez-vous, ne sont pas de mon goût et, à en juger par celles que ces braves Anglais ont imposé à l'Italie, ne servent pas à grand'chose.

« Rochefort me disait un jour : — Si tu mords, arrache le morceau, ou bien ne mords pas !

« En politique administrative, c'est la même chose : ou il fallait pendre haut et court les instigateurs des troubles sanglants de Moknine, de Bourguine, de Kerker et autres lieux, ou bien leur foutre la paix !

« M. Peyrouton, qui passait du cyclone à la brise tiède, n'a su faire ni l'un ni l'autre : c'était un impulsif mal conseillé qui, entre deux accès de rogne, allait prendre l'avis d'un entourage dangereux.

« Après avoir mis en pratique la collaboration — ô la randonnée grotesque de ces deux Destouriens véhiculés dans l'auto résidentielle !! — il a usé de rigueur, ou plutôt d'une demi-rigueur, en expédiant dans les villes du Sud des gens auxquels il servait une pension de quinze francs par jour.

« Résultat : l'affaire de Médenine, qui aurait pu plus mal tourner.

« Du coup il y eut une répercussion de cyclone et tous les « sidis » furent expédiés à Bordj-Leboeuf.

« J'étais présent à leur embarquement et je vous assure qu'ils faisaient une sale bobine.

« Plus tard le vent tomba et M. Peyrouton lâcha quelques-uns — huit des pensionnaires de l'aimable capitaine Mathieu...

« ...Autre résultat : quinze jours plus

tard, il fallait expédier à Bordj-Leboeuf dix individus et, moins d'un mois après, une quarantaine...

« Je comprends très bien que M. Guillon, qui n'est pas aussi vengeur que son prédécesseur, se montre très prudent dans l'octroi des grâces, car, lui au moins, semble ne pas vouloir se repentir de sa mansuétude. Sans doute il est très agréable de se venger à la manière d'Auguste, mais encore faut-il qu'en « accablant vos ennemis de vos bienfaits », vous ne prépariez pas le massacre de vos compatriotes éparpillés dans le bled.

« Je sais bien des choses, mon cher Lacroix, bien des choses que je garde pour moi jusqu'au jour où « je casserai le morceau » et ce jour-là... ma foi, tant pis pour ceux que je mordrai, car, cette fois, j'arracherai le morceau !

« RAOUL-BENOIT. »

## Les Timbres-Primes

Dans notre dernier numéro nous avons reproduit avec commentaires un article de la « Bataille » en faveur des timbres-primés, véritables sangsues sur le commerce et sur les acheteurs.

Les djerbiens ayant décidé de ne plus en donner, que demandait notre confrère ? Que l'on poursuive les djerbis pour manœuvres antifrançaises !

Rien que ça mon bon, comme dit mon voisin, un marseillais cent pour cent.

Un feuillet égaré a pu faire croire que nous avons changé notre fusil d'épaulé. Comment aurions-nous pu faire cela quand nous savons que tous les commerçants européens désirent leur suppression ?

Alors ceux-ci seraient moins énergiques que les djerbiens ?

Qu'ils se réunissent donc et prennent la décision de ne plus donner des timbres-primés comme au Maroc.

En 1935, nous lisions dans le journal financier de Paris « L'Argent » que les bénéfices de l'exercice précédent s'étaient élevés à 48 MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE MILLE FRANCS pour livraison de marchandises made in Germany.

C'est donc au profit des Allemands que ces marchands de timbres-primés nous inondent de la camelote boche. C'est du propre quand on connaît les manœuvres d'Hitler pour faire déclancher la guerre.

### La Presse et le dernier décret

Le décret réglementant le Statut des Journalistes en Tunisie, que nous n'avons jamais commenté et ne commenterons pas davantage aujourd'hui, nous semble destiné, soit à disparaître ou, tout au moins, devoir ne plus être appliqué. Il est peu probable que l'esprit si largement libéral du Résident Général laisse subsister ce décret quelque peu vaudevillesque et dont la lecture amène sur les lèvres le refrain connu avec une variante :

Il y a des gens qui se disent journalistes, Mais qui ne sont pas du tout journalistes.

Espérons que le bon sens aidant, la presse tunisienne vaudra bien revenir à son ancien syndicat qui ne connaissait pas la puérile aristocratie des quotidiens et le prolétariat des hebdomadaires, et unisait toute la presse sans distinction de nationalité dans une entente cordiale et fraternelle. Des trois présidents qui ont dirigé les intérêts de ce groupement, un fut le directeur d'un quotidien, et ses successeurs des directeurs d'hebdomadaires. La dernière manifestation du syndicat eut lieu en 1926. Y assistaient : M. Puaux, Secrétaire général du Gouvernement Tunisien, le Colonel Courtot, attaché militaire, et le Consul Général d'Italie, entourés de tous les membres de la presse italienne, musulmane et française.

La loi est suffisamment armée pour parler aux exagérations grossières ou calomnieuses de la presse. Le syndicat recons-

## Les belles Conférences

Toujours sous les auspices de l'Association des Ecrivains de l'Afrique du Nord, M<sup>e</sup> Tahar Essafi, avec son talent habituel, nous présente, ce vendredi 5 juin courant, Jean Guehenno dont le nom seul fait autorité et dont la vie même est un bel exemple d'effort persévérant et de combativité.

« Humanisme et Poésie », tel était le thème de la conférence; esprit net et positif, Jean Guehenno sut prendre courageusement parti pour définir ce que fut véritablement le romantisme, si différent dans son essence de tout ce que l'on tient à enseigner officiellement. Partisan résolu de ceux qui communiquent avec les aspirations de leur époque, il fit avec modération le procès des poètes qui s'isolent par dépit, ne sont pas compris et finissent par ne pas se comprendre eux-mêmes, en un mot des génies qui se suicident. Cette belle conférence vaut surtout par les idées qu'elle suggère car, toute de nuancés, un compte-rendu succinct n'en peut reproduire la physionomie; qu'il nous soit permis de dire à ce propos ce que nous pensons nous-même avec le conférencier de ces poètes modernes qui, dédaignant l'image claire et précise, usent pour se singulariser d'un système de correspondance qui réussit à merveille à les rendre nébuleux.

Nous assistons, en effet, depuis l'après-guerre, à l'éclosion d'une littérature affectée d'une préciosité qui dépasse de beaucoup celle dont le génie clair et positif de Molière sut, autrefois, si bien exploiter le ridicule.

Un certain nombre de revues, sous le prétexte d'ouvrir la voie aux jeunes, publient des élucubrations incompréhensibles écrites trop souvent en style télégraphique.

Les jeunes eux-mêmes, lorsqu'on les interroge pour tâcher de saisir ce qu'ils veulent exprimer ces auteurs filandreux, avouent généralement que pour comprendre cet art nouveau il faut l'avoir approfondi en passant de longues heures à commenter Paul Valéry.

On en arrive alors à se demander si nous ne sombrons pas dans la folie. Voici, en effet, que brusquement au début du XX<sup>e</sup> siècle, apparaîtrait une littérature d'un genre tellement formidable que seuls des initiés seraient à même, dans la nébulosité des phrases et des mots sans suite, de trouver un sens et même une poésie.

Faut-il s'incliner sans comprendre devant ces talentueux précurseurs ? Le fin du fin de la littérature moderne est-il désormais d'arborer un style tarabiscoté de si habile façon qu'il devienne inépuisable à un homme de bon sens, et de cerveau moyen, de déchiffrer les rébus de ces coupeurs de cheveux en quatre ?

Le pire de l'histoire est que parmi les jeunes beaucoup font preuve d'humilité devant ces maîtres de la mode et acceptent sans sourciller de passer pour des cervelles de second choix qui ont pu, peut-être, lire, traduire et comprendre, Homère, Euripide, Platon, Virgile et Montaigne, mais ne seront jamais en mesure d'atteindre les hauteurs où planent les disciples de Paul Valéry.

Trois mille ans de culture classique, saine et compréhensible, doivent baisser pavillon devant cette douzaine de faiseurs d'embarras qui cachent leur orgueil et le vide de leurs pensées dans des phrases sans suite agrémentées des coq-à-l'âne des plus inattendus.

N'est-ce pas le cubisme, ou plutôt le dadaïsme des peintres décadents, transposé dans le jargon de ces gens de lettres nouveau style; sans doute, quelques mauvais élèves, ayant trouvé spirituel de prendre le contre-pied des préceptes de Boileau, sont à l'origine de cette facétie.

La plaisanterie a assez duré; de grâce, revenons à des idées simples, clairement exprimées. La difficulté n'est pas de délayer des pensées quelconques en une langue incompréhensible, mais, au contraire, de communiquer avec la foule, c'est-à-dire de mettre à la portée de tout le monde des problèmes délicats en un style élégant et lumineux.

Il n'était donc pas mauvais qu'un grand

titulé saurait défendre la dignité du journalisme en Tunisie.

Bravo Bouyac, mais pourquoi avoir attendu si longtemps ?

maitre comme Jean Guehenno dise, même en l'enveloppant dans le papier doré de la bienveillance, ce que tant de gens pensent avec beaucoup plus de sévérité.

Nous espérons avec notre ami Tahar Essafi que le chaleureux accueil réservé au conférencier l'incitera à revenir et nous constatons avec plaisir que le succès de ces conférences va croissant, car cette fois la salle était comble.

CIVIS.

## Echos et Nouvelles

### MESURES DE CLEMENCE

Les mesures de clémence de M. Armand Guillon se poursuivent. écrit notre bon confrère « L'Eclair de Sfax ».

C'est ainsi que l'ex-général Slim Dziri, en résidence forcée à Djerba, vient d'être autorisé à séjourner à Sfax, où il réside depuis quelques jours chez son gendre, Si Mahmoud Hachicha, caïd.

### HYMENEË

Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de Mlle Pierrette Argence, fille de Mine Argence et du Directeur de l'Agence Havas à Paris, avec M. Raoul Perrier, fils du directeur de la « Dépêche Algérienne » et petit-fils de M. Perrier, commandeur de la Légion d'honneur, ancien propriétaire de l'« Echo d'Oran ».

En cette heureuse circonstance, nous prions les familles d'agréer nos félicitations sincères et formons des vœux pour les futurs mariés.

LE « PROGRES DE FEZ ILLUSTRE »  
A l'occasion de la Foire de Fez qui vient d'avoir lieu ces temps derniers, notre excellent confrère M. Bonjon vient de faire paraître un numéro illustré de 20 pages sur beau papier glacé qui est un vrai chef-d'œuvre.

De nombreuses illustrations rappellent le temps lointain où Fez allait devenir une très jolie ville.

Ceux qui s'intéressent au Maroc feront bien de se le procurer; ils en seront satisfaits, et ce beau numéro ne coûte que 50 centimes.

### ETALAGE DE BIDÔCHE

On écrit à un de nos confrères d'Alger :

« N'y a-t-il pas un arrêté municipal, qui règle ou contrôle le commerce des denrées périssables, telles que poissons, viandes, etc. ?... »

« Comment se fait-il que l'on voit exposer sur des avenues ou des artères centrales, chez les bouchers, des corps ou parties d'animaux ? Des expositions de ce genre ne doivent-elles pas rester à l'intérieur des magasins et leur étal ne pas déborder sur le trottoir ?... »

« Croyez-vous que ce soit bien rationnel pour le passant, qui débambule sur un trottoir de se trouver, tout d'un coup, le nez dans le ventre ouvert d'un mouton dûment trucidé; et de se frotter le manteau sur un cuissoit de veau ? »

Transmis à qui de droit.

### LE VIN D'HONNEUR DE M. MOURGNOT

Beaucoup d'amis et de collaborateurs qui avaient eu autrefois l'occasion, à divers titres, d'entrer en contact direct avec M. Mourgnot lui ont offert vendredi au « Tunisia » un apéritif qui groupait, en dehors de toute considération protocolaire, ceux qui lui conservent un souvenir de déférente et fidèle amitié.

Malgré le très grand désir qu'il a manifesté de passer inaperçu, M. Mourgnot ne nous tiendra pas rigueur de dévoiler que cette réunion organisée à la hâte et sans publicité a été des plus chaleureuses; tous ceux qui ont pu être prévenus, et ils étaient près d'une centaine, ayant tenu à marquer les regrets qu'a laissés en Tunisie cet homme d'un grand mérite et au cœur excellent.

### BIBLIOGRAPHIE

Un livre qu'il faut lire  
« MISERE ET PROSPERITE PAYSANNE »  
de RENÉ DUMONT

C'est un livre qui mérite mieux qu'un compte-rendu banal, il est émouvant et d'attrayante lecture car on y trouve exposés tous les grands problèmes modernes qui se rattachent à l'économie rurale. Nous n'avons pas eu, il est vrai, les éléments nécessaires pour affirmer que les prix de revient qui sont mentionnés sont tous rigoureusement exacts, mais pour ce qui concerne notamment les énormes bénéfices des compagnies d'électricité, il n'y a aucun doute à avoir.

## Direction des Affaires Economiques

### SERVICE DES DOMAINES

Le vendredi 10 juillet 1936, à neuf heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines), 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés domaniales ci-après :

1° Le lot rural n° 27 de la propriété dite « Djeradou », objet du titre foncier « Saint Michel Joseph » n° 36707, située dans le Contrôle civil de Soussse.

Cet immeuble, d'une superficie de 219 ha., 20 a., comporte des constructions.

Mise à prix : 135.000 francs.  
2° Le lot rural n° 86 de la propriété dite « Djebel Mansour », située dans le Contrôle civil de Zaghouan.

Cet immeuble à une superficie approximative de 383 ha.

Mise à prix : 118.000 francs.

3° Le lot rural n° 3 de la propriété dite « Slikha », située dans le Contrôle civil de Kairouan.

Ce lot a une superficie approximative de 417 ha. et comporte des constructions et des aménagements hydrauliques.

Mise à prix : 115.000 francs.

4° Le lot rural n° 6 de la propriété dite « Ain Zeress », située dans le Contrôle civil de Zaghouan.

Ce lot a une superficie approximative de 348 ha. et comporte des constructions.

Mise à prix : 205.000 francs.

5° Le lot n° 11 situé à La Soukra, objet du titre foncier « Paoletti » n° 42770.

Cet immeuble a une superficie de 4 ha., 04 a., 30 ca.

Mise à prix : 14.000 francs.

Les personnes désirant participer à ces ventes devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour communication du cahier des charges et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

TOUS LES JOURS LISEZ

« EXCELSIOR »

## Direction des Affaires Economiques

### Service des Domaines

Le mardi 30 juin 1936, à neuf heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines), 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés domaniales ci-après :

1° Les lots ruraux n° 6 et 6 bis de la propriété dite « Khang Mourou », objet du titre foncier « Domaine Saint Marcel » n° 37507, située dans le Contrôle civil de Medjzel-Bab.

Cet immeuble, d'une superficie de 315 ha., 66 a., comporte des bâtiments d'exploitation.

Mise à prix : 275.000 francs.

2° Le lot rural n° 1 de la propriété dite « Djedeïda », située dans le Contrôle civil de Tunis.

Cet immeuble, d'une superficie approximative de 70 ha., 15 a., comporte des constructions. Il ne fait pas l'objet d'un titre foncier.

Mise à prix : 133.000 francs.

3° Le lot rural n° 66 de la propriété dite « Ousseltia », objet du titre foncier « Ouljet Taouga » n° 10361, située dans le Contrôle civil de Kairouan, caïdat des Zlass.

Cet immeuble, d'une superficie de 268 ha., 13 a., comporte des constructions.

Mise à prix : 145.000 francs.

4° L'immeuble, objet du titre foncier « Anfré Antoine » n° 41.296, formé par le lot A de la propriété dite « Goraat ben Djerad », située dans le Contrôle civil de Sfax.

Cet immeuble, d'une superficie de 433 ha., 85 a., 60 ca., comporte des plantations d'oliviers.

Mise à prix : 145.000 francs.

Les personnes désirant participer à ces ventes devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour communication du cahier des charges et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

## VOUS N'AVEZ PAS GAGNÉ EN 1935 ?

Peu importe...

Si vous désirez devenir millionnaire achetez donc un billet de la 6<sup>e</sup> tranche

de la

LOTTERIE NATIONALE POUR 1936

### Avis rectificatif

## Direction des Affaires Economiques

### Service des Domaines

La vente des lots domaniaux désignés ci-après :

1° lot n° 51 de la propriété dite « Djebel-Mansour »;

2° lot n° 113 de la propriété dite « Djebel-Mansour »;

3° lot n° 38 de la propriété dite « Djebel-Mansour »;

4° lot n° 104 de la propriété dite « Djebel-Mansour »;

5° lot n° 5 de la propriété dite « Bon Rebia »;

6° lot n° 69 de la propriété dite « Saouaf-Djebibina »;

7° lot n° 6 de « Mengoub-Ed-Drijat », objet du titre foncier « Saint Antoine XV » n° 42366, annoncée sur ce journal pour le mercredi 24 juin 1936, est reportée au samedi 27 juin 1936 à neuf heures du matin.

## A VENDRE A ST-GERMAIN dans le lotissement PIAUJARD 3 emplacements

pour cabines de bains de 2 m. sur 3 ensemble ou séparément

Prix demandé 600 fr. par emplacement.

S'adresser à M. Damay à St-Germain

### DEMANDEZ PATENT OUT

## Le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépôtaires  
4, Rue de Flandres - TUNIS

## Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte

TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Rue Al-Djazira, 41

## PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmaciens de 1<sup>re</sup> Classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

## Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France

8, rue Léon Roches

TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

## Achetez votre épicerie chez un épicier

# AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis  
et dans ses succursales

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis - Succur. à Soussse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjzel-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## Office Français Immobilier & Commercial

(35<sup>e</sup> ANNÉE) « ASSURANCES » (35<sup>e</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96  
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

## Compagnie de Navigation Mixte

SERVICE D'ETE

Départs assurés par vapeur grand rapide « EL BIAR »  
Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h. du matin.  
Arrivées à Marseille tous les vendredis à 15 h.  
Départs supplémentaires les 28 juin 5, 12 et 19 juillet arrivées le lendemain à 15 h.

Départs de Marseille tous les mardis à 10 h. du matin  
Arrivées à Tunis tous les mercredis à 14 h.  
Départs supplémentaires les 12, 19 et 26 Septembre et le 3 octobre - arrivées le lendemain à 14 h.

Pour frêt et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.  
Les Agents PEDELUPE & PIETRA

## Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME  
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025  
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère  
AGENCES EN TUNISIE :  
Tunis - Bizerte - Sfax - Soussse  
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS  
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.  
Dépôts à vue et à échéance fixe  
Locations de Compartiments de Coffres-forts - Dépôt de Coils

## Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

## INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

## Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

## C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille  
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.  
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.  
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

## Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL.  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud rond - Téléphone 1.39  
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

# Plus que jamais

## ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....

L'acquisition la plus sûre....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

## HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement

moderne, située juste au-delà d'Hamman-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS  
Téléph. 10.40



## Placement Or

Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur pa. lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

## Hamman-Lif

Etablissement

Thermal

Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.  
et de 14 h. à 18 h.



## Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

## LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à Agent général M. Gustave BESSIS, 1 bis, Rue Es-Sadikia - TUNIS - Téléphone : 04.79

## DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).  
BUREAU : 2, Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : 1  
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hamman-Lif).  
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

## « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

## Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS

Fabrique d'Artifices en tous genres

Entreprise générale des fêtes publiques et privées

Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux et tentures de toutes nationalités

Ballons, Lanternes vénitaines, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

PRIN DEFIANT TOUTE CONCURRENCE